

OCTOBRE  
2013

# AVIS



à la population de Quincy-Voisins

## *Le point sur la rentrée : Les nouveaux rythmes scolaires*

► Le point sur les nouveaux rythmes scolaires

► Le bilan estival du centre de loisirs

► Le point sur les travaux



P.2



P.3



P.4

# Nouveaux rythmes scolaires : Le Point sur la rentrée 2013 à Quincy-Voisins



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

**A**près un travail qui a mobilisé enseignants et personnels de la mairie depuis le mois de mars 2013, travail qui s'est poursuivi tout l'été, et après la présentation des ateliers TAP qui a eu lieu le samedi 7 septembre au matin, il est temps de faire un premier bilan de cette rentrée 2013 à Quincy-Voisins qui intégrait les nouveaux rythmes scolaires.



## Rappel

### Organisation d'une semaine type



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h30	accueil	accueil	accueil	accueil	accueil
8h30 -11h30	enseignement	enseignement	enseignement	enseignement	enseignement
11h30-13h30	pause méridienne	pause méridienne	ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)	pause méridienne	pause méridienne
13h30-15h45	enseignement	enseignement		enseignement	enseignement
15h45-16h30	TAP et /ou APC	TAP et / ou ACP		TAP et / ou APC	TAP et / ou APC
16h30-17h30	études pour élémentaires	études pour élémentaires		études pour élémentaires	études pour élémentaires
16h30-19h	accueil	accueil		accueil	accueil
Temps d'enseignements 24h	5h15	5h15	3h	5h15	5h15

TAP = Temps Activités périscolaires APC = Activités pédagogiques complémentaires

### Les temps d'Activités Périscolaires

Ce que dit le décret : **« Les élèves pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. »**

### L'organisation et l'encadrement :

- Les TAP sont proposés par cycle de 5 à 7 semaines
- Les TAP sont encadrés par des professionnels ou des enseignants volontaires
- Les places par activités sont limitées (de 14 à 18 enfants)
- Aucune participation financière des familles n'est demandée cette année
  - Les enfants inscrits s'engagent à suivre les ateliers choisis pour toute la période

### Les Temps d'Activités Périscolaires sont :

- Proposés en dehors des temps d'enseignement
- Facultatifs
- Choisis par les enfants pour leur permettre de découvrir de nouvelles choses et apprendre avec plaisir
- Des temps où un enfant inscrit s'engage à être présent sur toute la période de l'activité
- Des temps où l'enfant sera actif dans l'activité choisie

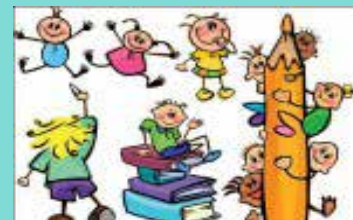


### Les Temps d'Activités Périscolaires ne sont pas :

- Obligatoires
- Des activités d'enseignement scolaire
- Des activités choisies « par défaut » pour occuper l'enfant après la classe ou en attendant que l'on vienne le chercher
- Des activités qui remplacent celles faites en club, notamment, le samedi ou le mercredi après-midi



## Les nouveaux rythmes scolaires en chiffres



### 41 personnes interviennent sur les TAP :

11 animateurs, 12 enseignants volontaires, huit ATSEM et dix intervenants nouveaux.

Deux nouveaux agents d'entretien à temps non complet ont été recrutés pour venir en soutien dans les écoles maternelles suite au changement d'emploi du temps des ATSEM. Un agent a été appelé en renfort pour la restauration du mercredi midi.

### Nombre d'enfants inscrits dans les TAP

	Nombre d'élèves scolarisés	% inscrits aux TAP	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
maternelle Brel	83	90,36 %	71	72	75	74
maternelle Forestière	57	78,95 %	44	45	42	45
élémentaire Forestière	78	100 %	78	78	74	74
élémentaire Prévert	131	81,68 %	107	107	100	107
maternelle Dixmeresse	99	79,80 %	79	79	77	70
élémentaire Dixmeresse	172	86,05 %	148	148	144	144
<b>Total</b>	<b>620</b>	<b>85 %</b>	<b>527</b>	<b>529</b>	<b>512</b>	<b>514</b>

**Une évaluation de ces nouveaux rythmes scolaire sera faite à l'issue du premier cycle (avant les vacances de la Toussaint) et des ajustements ou changements pourront être faits.**

**La mairie reste bien sûr à votre écoute sur votre ressenti sur ces nouveaux TAP.**

## Un bon bilan estival pour le centre de loisirs



Le fil conducteur de ces deux mois était la mise en place d'ateliers du soir pour valoriser le travail des enfants et celui des animateurs et favoriser l'échange avec les familles. Chaque semaine, il y avait un planning fixe avec des activités phares que les parents, animateurs et enfants retrouvaient avec plaisir : le lundi par exemple c'était un atelier tatou, le

mardi du maquillage, le mercredi de la danse, etc.

Avec une moyenne de 70 enfants par jour en juillet et 50 en août, le centre de loisirs présente un bon bilan de fréquentation. 12 animateurs encadraient les enfants en juillet et 6 en août. Les parents étaient contents du respect du rythme des enfants plus souple et détendu que pendant

l'année scolaire.

Le beau temps a favorisé tous les projets qui ont abouti. Comme le mot « vacances » rime souvent avec évasion, de nombreuses sorties ont été proposées : parc du Tremblay, parc des Félines, parc du croissant vert, le parc Ty Bamboo, Laby maïs, Mer de sable, Musée d'histoire naturelle.

En juillet, les enfants ont voyagé sur le thème des îles et ont remonté le temps jusqu'à la préhistoire. En août, ils ont découvert les fruits en folie, le monde des coquillages et celui des animaux perdus. Les petits groupes d'août ont permis aux animateurs d'être à l'écoute de chaque enfant.

Les vacances se sont terminées par l'organisation d'une grande fête, préparée sur plusieurs réunions. Enfants et animateurs ont pu profiter pleinement de la journée festive qui débutait dès le matin par de multiples jeux. A midi, le repas eut un franc succès. Les enfants avaient le choix de composer eux-mêmes leur sandwich façon « Subway ». Cette fête a été l'occasion pour les enfants de montrer toutes leurs réalisations à leur famille. Elle a été aussi le reflet de la bonne dynamique de groupe qui a régné tout l'été.



La liste de l'Avenir de Quincy-Voisins n'a pas transmis sa contribution pour le mois d'octobre 2013



## Le point sur les travaux

### CHAMP MADAME

**Pas de trêve estivale pour les travaux du Champ Madame. Les différents travaux en cours ont bien avancé :**

les logements en front d'avenue Foch sont sur le point d'être achevés (finitions intérieures et travaux d'aménagements extérieurs en cours).

La construction de l'immeuble est également au stade de la réalisation des revêtements de sols, peintures intérieures... Les voiries du lotissement devraient être achevées pour début novembre.

Concernant la salle polyvalente et ses abords, l'entreprise CANARD a débuté les travaux début septembre et réalise actuellement les massifs de fondation du bâtiment.

Les abords du bâtiment sur la partie arrière sont au stade de la réalisation des enrobés.

Les plantations seront effectuées cet hiver de façon à ce que les végétaux soient encore « plus beaux » à la livraison du bâtiment.



### STIHL

Les travaux de terrassement ont débuté cet été. On peut apercevoir les dumpers œuvrer sur le terrain situé à proximité des ronds-points d'entrée de la commune. La réalisation des inclusions rigides est en cours.

Le bâtiment va sortir de terre ces prochains mois. Les travaux de bâtiment et génie civil seront achevés en septembre 2014.

### EXTENSION DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE ET DU CLSH

La consultation pour le choix des entreprises est en cours.

La commission technique va se réunir le vendredi 27 septembre pour l'ouverture des plis avant de désigner après étude des offres les entreprises attributaires des 10 lots.

Les travaux devraient débuter avant l'hiver.

C'est un peu plus de 1000 m<sup>2</sup> de bâtiments qui seront livrés en septembre 2014.

## Finis l'Avis d'imposition !!!

Voici enfin un « justificatif d'impôt sur le revenu<sup>1</sup> » qui préserve la confidentialité.

Vous êtes tous concernés.

Dès le 12 août 2013<sup>2</sup>, précipitez vous sur votre espace personnel disponible sur « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) »

Plus synthétique et mieux adapté à vos besoins que l'avis d'impôt, il regroupe sur une seule page toutes les informations nécessaires à la justification de vos revenus auprès des différents organismes demandeurs.



1- Document accessible uniquement sous forme dématérialisée à partir du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (espace personnel)

2- Il sera disponible à partir du 12 août 2013 en même temps que l'avis d'impôt sur le revenu 2013 (sur les revenus de 2012)

*Affaires Scolaires, Jeunesse*



## Révision des quotients familiaux

A l'attention des usagers du périscolaire

Afin d'actualiser les quotients familiaux servant de base à la facturation :

- De la restauration scolaire
- Des centres d'accueils et de loisirs
- De l'étude surveillée

**Nous vous invitons à nous faire parvenir impérativement votre avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012 avant le 30 novembre 2013 inclus**

à noter que sans ce document la facturation de janvier 2014 sera établie au tarif maximum. Aucun calcul rétroactif ne sera pratiqué.

**Prochain Conseil municipal**  
**Vendredi 25 octobre 2013**  
 à 20h30, en Mairie